



13

Mise en place et mise à jour de protocoles d'urgences

Objectifs

Construire ou renouveler les protocoles d'urgence

Programme

Protocoles infirmiers : mise à jour des protocoles existants et / ou production de protocoles appropriés

Méthodologie

Travail collaboratif autour de protocoles (préexistants ou à développer)
Travail en commun en groupe

Informations pratiques

Session d'une demi-journée à combiner avec au minimum une autre demi-session

Durée de la formation : 4 heures

Formation de groupe sur site uniquement : merci de nous contacter pour définir le site et les dates

Code formation		Tarifs 2019	
PROTC	Pour un groupe (12 personnes maximum)	600 € TTC	(500 € HT)

Formations médecins et infirmier(e)s du travail



Tel : 01 84 19 28 75 - Fax 01 47 10 70 07
Email : info@iresu.fr
www.iresu.fr